

Fiche de reprise de l'activité sportive – COVID 19

ACTIVITÉ / DISCIPLINE : PALET

Description de la discipline

Discipline se rapprochant de la pétanque mais utilisation de palets (fonte ou laiton) lancés sur une plaque en plomb ou une planche en bois.

Le palet cible (*cochonnet à la pétanque*) s'appelle "le maître".

Le palet n'est pas un sport de contact.

La Galoche Bigoudène n'est pas prise en compte dans ce protocole sanitaire.



Recommandations générales de la FNSMR

En plus des conseils que vous trouverez ci-dessous, nous vous invitons à télécharger **les éléments de communication personnalisés** ci-dessous pour afficher clairement et partout dans vos locaux, les messages de prévention.

Quelques conseils pour une reprise sereine et durable :

- multiplier les affichages de prévention (voir les éléments téléchargeables)
- port du masque obligatoire dans les établissements fermés lors de tout déplacement sauf pendant le temps de pratique sportive ; le personnel administratif, les éducateurs qui ne pratiqueraient pas, ainsi que toute personne présente dans la structure doivent porter un masque dans les locaux de l'association. Cette obligation ne s'applique pas aux établissements de plein air, comme les stades.
- mise à disposition de gel ou solution hydro-alcoolique + lingettes ;
- mise en conformité des points d'eau : savon + serviette en papier à usage unique ;

- maintien en position ouverte de toutes les portes (pour éviter de toucher les points de contact) dans le respect des normes de sécurité incendie ;
- renforcer le nettoyage / désinfection et la diffusion de règles avant et après utilisation de matériel (désinfection des poignées, boutons, interrupteurs, etc.) ; la planification des créneaux de pratique sportive doit intégrer ce paramètre.
- interdiction des vestiaires collectifs et limiter au strict nécessaire l'entrée d'affaires personnelles dans la salle ;
- prévoir l'aération des espaces ;
- reprise progressive et adaptée pour les personnes sans activité sportive depuis plusieurs mois ;
- tenue vestimentaire propre à chaque entraînement, cheveux attachés ;
- pas d'échange de matériel individuel (bouteille d'eau, serviette, raquette, boules, palets, etc.) ;
- favoriser les échauffements en extérieur si possible pour réduire le temps d'activité dans les espaces clos.

Enfin, nous vous rappelons que la collectivité locale reste l'autorité compétente pour décider de l'ouverture des sites de pratique.

Préconisations pour une reprise de l'activité **Palet**

LES PUBLICS CONCERNÉS :

Licenciés du club (saison 2020/2021) et non licenciés lors des concours.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

Entraînements (tous les clubs de palet affiliés à la FNSMR)

Matches (Amicaux-CVDP-CRPL-CDSP- Loisirs 44 - Bois)

Concours intérieur ou plein air

LES LIEUX DE PRATIQUE ENVISAGÉS

Dans des lieux non soumis à interdiction par la municipalité

LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (formes d'activités et/ou cadre de pratique) :

- Pas de poignée de main, bises, accolades pour se saluer en début et fin de partie
- Se désinfecter les mains avant d'utiliser du matériel de jeux (palets, maîtres..) et après les parties
- Mettre du gel hydro-alcoolique à disposition
- Garder ses palets durant tout le temps de pratique.
- Ne pas ramasser les palets de son adversaire, ne pas les prendre tous en même temps
- 1 ou 2 personnes maximum mettent en place l'espace de jeu (plaques, tapis, ligne de jeu..) avant la séance. Puis, désinfecte et ramasse après la séance.

- Organiser si possible l'espace de sorte à avoir 1m50 entre les plaques ⇔, ou 1m50 de fond de plaque à fond de plaque. Globalement, il faut laisser de l'espace nécessaire autour des plaques ou derrière la ligne de jeu, pour avoir minimum 1m entre chaque joueur (celui qui joue et ceux qui attendent), ainsi que des couloirs de circulation suffisamment large.

Matches amicaux, compétitions et championnats/coupes (des protocoles spécifiques championnat seront proposés en novembre, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire):

- Chaque club amène ses propres palets, et chaque joueur reçoit 2 ou 3 palets qu'il gardera tout au long des parties et de la soirée.
- Si cela n'est pas possible, le club local met de côté avant le match les palets pour le club visiteur (ex : rouges, bleus, jaunes, verts / simple ou rayé)
- Dans la mesure du possible, 1 maître par joueur, ou par équipe en coupe. Les clubs devront se mettre d'accord au moins 1 ou 2 jours avant le match, sur les modalités du match.
- Les joueurs se désinfectent les mains avant et après chaque partie

Concours organisés par les clubs :

- Chaque équipe reçoit des palets différents (2 couleurs ou simples/rayés)
- Si possible 1 maître par équipe, sinon les maîtres seront laissés sur les plaques/planches et désinfectés après chaque partie.
- Au palet sur planche en bois, généralement chaque joueur a ses propres palets.
- Gel désinfectant à disposition et consignes sanitaires affichées à proximité.

Buvette et restauration (sur ce point, veuillez également prendre l'information auprès de vos municipalités et de vos préfectures)

- Définir un sens de circulation pour la buvette et la restauration.
- Définir un espace spécifique de consommation (pas de consommation debout à la buvette)
- Les personnes doivent consommer assis, et ne pas se déplacer.

RAPPEL IMPORTANT : Ceci est un protocole sanitaire que les clubs peuvent proposer aux municipalités pour la reprise des entraînements et des compétitions dans les espaces communaux (salles, salles de sports, extérieur..). Seules les municipalités décident de l'ouverture ou non de ces espaces de pratiques.

Les comités régionaux et départementaux, ainsi que les commissions locales organisant la pratique des jeux de palet au sein de la FNSMR :





CORONAVIRUS

POUR SE PROTÉGER

et protéger les autres :



**Évitez de vous toucher
le visage avec des mains
non lavées**



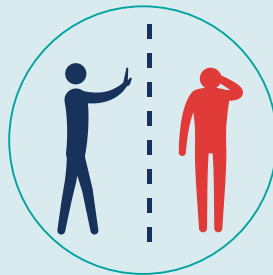
**Lavez-vous les mains
aussi souvent que possible
avec du savon ou
du gel hydro-alcoolique**



**Toussez ou éternuez
dans votre coude,
changez de mouchoirs
à chaque utilisation**



**Si vous êtes malade,
couvrez-vous la bouche
et le nez**



**Saluez sans se serrer
la main, évitez
les contacts**



**Limitez vos
déplacements**



Le sport est dans ma nature



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

COVID-19

VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN MALADE TOUCHÉ PAR LE CORONAVIRUS OU VOUS REVENEZ D'UNE ZONE À RISQUE DE TRANSMISSION DE COVID-19 ?

En l'absence de signes d'infection respiratoire :



Surveillez votre température 2 fois par jour pendant 14 jours



Couvrez-vous la bouche et le nez et changez de protection toutes les 3 heures



Lavez-vous les mains aussi souvent que possible avec du savon ou du gel hydro-alcoolique

En cas de signes d'infection respiratoire avec fièvre ou sensation de fièvre :



Isolez-vous et contactez un centre de soins

Le sport est dans ma nature



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

COVID-19

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



Ensemble, faisons bloc
contre le coronavirus





Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus**





Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

COVID-19

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE

Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus

